



## ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

### LA PROFESSION

L'accompagnant éducatif et social (AES) a pour mission de réaliser un accompagnement social au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap quelle qu'en soit l'origine ou la nature.

Il/elle prend en compte les difficultés liées à l'âge, la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, et à permettre à la personne de définir et de mettre en oeuvre son projet de vie.

Il/elle accompagne les personnes tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il/elle veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

### LE DIPLÔME

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est effectuée tout au long de leur parcours de formation par les établissements de formation et par l'épreuve écrite finale (DC1) organisée par la DRDJSCS. Le référentiel de certification est organisé par Domaine de Compétence, comme suit :

- Domaine de Compétence 1 (ou DC 1) « Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale ».
- Domaine de Compétence 2 (ou DC 2) « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité ».
- Domaine de Compétence 3 (ou DC 3) « Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés ».
- Domaine de Compétence 4 (ou DC 4) « Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne ».

### TEXTES DE REFERENCE

- Décret n° 2016-74 du 29 janvier 2016
- Arrêté du 29 janvier 2016
- Arrêté du 11 mars 2016
- Arrêté du 14 novembre 2016
- Arrêté du 25 juillet 2017

### LES APTITUDES

L'accompagnant éducatif et social (AES) doit savoir se positionner en professionnel du champ de l'action sociale et médico-sociale. Il/elle doit accompagner la personne au quotidien et dans la proximité, en coopération avec l'ensemble des professionnels concernés. Il/elle doit participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne accompagnée. Il/elle veille au respect de ses droits et libertés et de ses choix de vie au quotidien.

### LES CONDITIONS D'ADMISSION

Aucun diplôme n'est exigé pour préparer le diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES). Cependant l'entrée en formation est soumise à la réussite aux épreuves d'admission en formation organisées par les établissements de formation : une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

L'épreuve écrite d'admissibilité (d'une durée d'une heure et demie) se compose d'un questionnaire de dix questions orientées vers l'actualité sociale, médico-sociale, économique et éducative.

L'épreuve d'admission se compose d'un oral de trente minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale, un document préalablement renseigné par le candidat sert de trame à cette épreuve orale.

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- Les candidats titulaires d'un des titres ou diplômes dont la liste est fixée par le ministère chargé des affaires sociales ;
- Les lauréats de l'Institut du service civique.

**Peuvent présenter le certificat de spécialité complémentaire :**

- Les candidats titulaires du diplôme d'AES qui souhaitent obtenir une spécialité différente de celle acquise au titre de leur diplôme ;
- Les titulaires du DEAMP ou du DEAVS qui souhaitent s'inscrire dans une spécialité autre que celle acquise au titre de leur diplôme d'origine.

### LA FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social est organisée sur une amplitude de 9 à 24 mois.

Elle comporte 504 heures d'enseignement théorique dont 357 heures de formation « socle commun » pour l'ensemble des candidats au DEAES et 147 heures de formation relative à la spécialité choisie par les candidats.

Elle comprend également 840 heures de formation pratique.

La formation a pour objet de valider les compétences professionnelles du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.

La formation théorique et pratique se décompose en quatre Domaines de Formation (DF). Elle est précédée d'une période de détermination de parcours et comprend également des temps de validation de l'acquisition de compétences.

La répartition du volume de formation théorique et pratique par domaine est définie comme suit :

- DF1 « Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale » : 126 heures d'enseignements socle et 14 heures d'enseignements de spécialité.
- DF2 « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité » : 98 heures d'enseignements socle et 63 heures d'enseignements de spécialité.
- DF3 « Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés » : 63 heures d'enseignement socle et 28 heures d'enseignements de spécialité.
- DF4 « Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne » : 70 heures d'enseignement socle et 42 heures d'enseignements de spécialité.

Pour chaque domaine de compétence, la formation pratique donne lieu à une évaluation par le site qualifiant. Les sites qualifiants de stages font l'objet d'une procédure de reconnaissance par les établissements de formation. Une convention de stage précise les engagements réciproques des signataires, relatifs au caractère qualifiant du site et aux conditions matérielles d'accueil du stagiaire. Les candidats disposent d'un livret de formation.

## L'EXERCICE PROFESSIONNEL

En lien avec la spécialité qu'il aura choisie, l'accompagnant éducatif et social (AES) exercera sur les lieux de vie des personnes accompagnées.

**L'AES ayant obtenu la spécialité « accompagnement de la vie à domicile »** intervient auprès de personnes âgées, handicapées ou de familles. Il/elle veille au respect de leurs droits et libertés et de leurs choix de vie dans leur espace privé. Il/elle exerce son activité de la personne accompagnée ou dans des services d'accompagnement médico-social tels que les services d'aide à domicile (SAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ... avec un employeur particulier ou une association.

**L'AES ayant obtenu la spécialité « accompagnement à la vie en structure collective »**, dans le cadre d'un projet institutionnel, contribue par ses actions au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne aidée. Il/elle exerce son activité dans des établissements médico-sociaux, principalement en internat ou en semi-internat (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ; institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) ; maison d'accueil spécialisée (MAS) ; centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

**L'AES ayant obtenu la spécialité « accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire »** intervient dans le cadre d'un projet personnalisé pour faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs. Il/elle exerce son activité principalement dans des structures d'accueil de la petite enfance, des établissements d'enseignement et de formation. Son employeur peut être une association, une commune ou une administration publique.

## LA VAE

Le DEAES peut être obtenu par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les candidats souhaitant s'inscrire dans cette démarche doivent justifier de compétences acquises et d'expériences professionnelles en rapport direct avec le contenu du diplôme (la durée des activités réalisées hors formation doit être supérieure à celle des activités en formation). Le rapport direct avec le DEAES est établi lorsque le candidat justifie avoir exercé au moins deux activités relevant de chacun de quatre domaines d'activités (une activité de socle commun et une activité de spécialité).

Aucune condition d'âge ou de niveau d'études n'est requise. La durée totale d'activité la plus récente doit avoir été exercée dans les dix ans précédant le dépôt de la demande de recevabilité VAE.

Le représentant de l'Etat dans la région décide de la recevabilité de la demande de VAE. Sur la base du livret de présentation des acquis de l'expérience et au terme d'un entretien avec le candidat, le jury est compétent pour attribuer tout ou partie du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, avec mention de la spécialité acquise.

Le décret n° 2017-1135 du 04 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de validation des acquis de l'expérience a introduit de nouvelles modalités de recevabilité. Le candidat doit justifier d'au moins une année d'activités en équivalent temps plein, soit 1 607 heures. Les demandes de dossier et leur recevabilité sont instruites par l'ASP (Agence de Services et de Paiement) à Limoges (Tél : 0810 017 710), organisme auprès duquel il convient de retirer le dossier - <http://vae.asp-public.fr> et <http://www.vae.gouv.fr>

Des organismes labellisés peuvent accompagner les candidats dans leur démarche VAE une fois la recevabilité acceptée. La liste de ces organismes est disponible sur le site Internet de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, rubrique "La validation des acquis de l'expérience dans les professions paramédicales et du travail social" : <http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/>.

## LES LIEUX DE FORMATION

Les écoles de formation dispensant la formation AES (sous réserve des agréments délivrés par le Conseil Régional pour la rentrée 2019) dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sont les suivantes :

|        |                                      |   |
|--------|--------------------------------------|---|
| AIN    | ADEA FORMATION                       | 12 rue du Peloux - 01000 BOURG-EN-BRESSE  |
|        | GRETA de l'AIN                       | Lycée du Bugey - 113 rue du 5 <sup>ème</sup> RTM - 01300 BELLEY Cedex           |
|        | GRETA de l'AIN                       | Lycée Xavier Bichat - avenue du Lac - 01130 NANTUA                              |
|        | GRETA de l'AIN                       | Lycée International – 90 avenue Stéphane Heyssel - 01630 SAINT GENIS DE POUILLY |
|        | IREIS DE L'AIN                       | 48 rue du Peloux - 01000 BOURG-EN-BRESSE  |
|        | LEAP SAINT SORLIN                    | 10 Place de la Halle - 01150 SAINT SORLIN-EN-BUGEY                              |
| ALLIER | GRETA BASSIN DORE ALLIER             | Lycée Albert Londres Boulevard du 8 mai 1945 - 03300 CUSSET                     |
|        | GRETA BOURBONNAIS COMBRAILLE (03-63) | Lycée Paul Constans – Rue Christophe Thivrier - 03100 MONTLUCON                 |
|        | GRETA NORD ALLIER                    | 39 Place Jules Ferry - BP 89 - 03403 YZEURE Cedex                               |
|        | INFA                                 | 10 rue de la Glacerie - 03100 MONTLUCON   |
|        | IRFSS Auvergne Croix Rouge Française | 20 rue du Vert Galant BP 30401 - 03004 MOULINS Cedex                            |

## LES LIEUX DE FORMATION

|             |                                   |  |
|-------------|-----------------------------------|--|
| ARDECHE     | GRETA VIVA 5                      | Avenue Jean Jaurès – 07100 ANNONAY   |
|             | GRETA VIVARAIS PROVENCE           | QUART ROQUA - 07200 AUBENAS  |
|             | IFPS - CH SAINTE-MARIE            | 19 cours du Temple BP 241 - 07002 PRIVAS Cedex   |
|             | VIVARAIS FORMATION                | 111 avenue du 8 mai 1945 - 07300 TOURNON-SUR-RHONE   |
| CANTAL      | AFORMAC                           | 5, rue du Coq Vert - 15000 AURILLAC  |
|             | CCI                               | Le Campus - 17 boulevard de Vialene - 15000 AURILLAC   |
|             | CFEA – LEAP SAINT-JOSEPH          | 22, avenue de la Gare - 15600 MAURS  |
|             | GRETA MONTS DU CANTAL             | 10, rue du Docteur Chibret - 15000 AURILLAC  |
|             | INFA                              | 7 avenue Georges Pompidou - 15000 AURILLAC   |
|             | MFR Saint-Flour                   | Route de Massalès - 15100 SAINT-FLOUR  |
| DROME       | ARFRIPS                           | Le Victorien - 19 avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE   |
|             | CARREL                            | ESAT Alain Boubel et EA de Montélimar, Croix-Rouge Française - Parc d'Activités du Meyrol - Rue du Bouquet - 26200 MONTELMAR - |
|             | CFPPA de NYONS                    | 2 avenue de Venterol - 26110 NYONS   |
|             | ESSSE                             | 103 avenue Maurice Faure - 26000 VALENCE   |
|             | GRETA VIVA 5                      | 37-39 rue Barthélémy de Laffemas - BP 26 - 26901 VALENCE Cedex 09  |
|             | GRETA VIVA 5                      | LP Bouvet, rue Bouvet - 26100 ROMANS-SUR-ISERE   |
|             | GRETA VIVA 5                      | LP Armorin - 35 avenue Henri Grand - 26400 CREST   |
|             | GRETA VIVARAIS PROVENCE           | Maison des services publics - 1 avenue Saint-Martin - 26200 MONTELMAR  |
| HAUTE-LOIRE | CFPPA                             | Route de Queyrières BP 41 - 43200 YSSINGEAUX   |
|             | INFA                              | Chemin de Jalavoux - 43000 AIGUILHE  |
|             | MFR Sainte-Florine                | 6, rue Jean Catinot - 43250 SAINTE-FLORINE   |
| ISERE       | AFPA AURA                         | Le pont de Claix – 38 avenue Victor Hugo - 38800 LE PONT DE CLAIX  |
|             | GRETA DE GRENOBLE                 | 27 rue Anatole France - 38000 GRENOBLE   |
|             | GRETA DE GRENOBLE                 | Antenne Centre Isère - 21 boulevard Edgar Kofler - 38500 VOIRON  |
|             | GRETA NORD ISERE                  | "Le Transalpin II" - 33 avenue d'Italie - CS 94002 - 38307 BOURGOIN-JALLIEU  |
|             | IFRA                              | 11 rue Clément Ader – 38130 ECHIROLLES   |
|             | IFTS                              | 3 avenue Victor Hugo - BP165 - 38432 ECHIROLLES Cedex  |
|             | LYCEE PRIVE DU GUIERS VAL D'AINAN | 10 place du marché - 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN   |
|             | LP FRANCOISE DOLTO                | 4 rue Piardière - 38120 LE FONTANIL CORNILLON  |
| LOIRE       | ADYFOR - ADMR                     | 5 rue Jean Brugel - 42650 SAINT-JEAN-DE-BONNEFONDS   |
|             | CFPPA DE ROANNE CHERVE            | CS 90023 - 42124 PERREUX Cedex   |
|             | GRETA LOIRE                       | 22 rue Louis Soulié – 42000 SAINT ETIENNE  |
|             | IREIS DE LA LOIRE                 | 42 rue de La Tour de Varans - CS 10200 - 42704 FIRMINY Cedex   |
|             | IRFSS CROIX-ROUGE                 | 41 rue Montferré - 42100 SAINT- ETIENNE  |
|             | LPP SAINT ENNEMOND                | 8-10 rue du Pilat - 42400 SAINT-CHAMOND  |
|             | LTP LE PUIITS DE L'AUNE           | Rue Louis Blanc - 42100 FEURS  |
|             | MFR MARLHES                       | 22 route de Jonzieux - 42660 MARLHES   |
|             | UFCV                              | (Dans les locaux de l'Association Nature pour tous) - 51 rue Sibert – 42400 SAINT CHAMOND                                      |
| PUY-DE-DOME | GRETA BOURBONNAIS COMBRAILLE      | Lycée Professionnel Desaix Le Mas Boutin - 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES  |
|             | GRETA DORE ALLIER                 | 68, avenue Léo Lagrange - 63300 THIERS   |
|             | GRETA LIVRADOIS FOREZ             | Lycée Blaise Pascal 23 rue Blaise Pascal - 63600 AMBERT  |
|             | INFA                              | 107, avenue de la Libération - 63000 CLERMONT-FERRAND  |
|             | ITSRA                             | 62, avenue Marx Dormoy - 63000 CLERMONT-FERRAND  |
|             | LEAP – CMRG                       | 1, Route de Riom – BP 10 - 63720 ENNEZAT   |
|             | UFCV                              | 11, rue Montlosier - 63000 CLERMONT-FERRAND  |

## LES LIEUX DE FORMATION

|                     |                               |  |
|---------------------|-------------------------------|--|
| <b>RHONE</b>        | <b>AFFA RA</b>                | 8 chemin des Iles – 69140 RILLEUX LA PAPE                                      |
|                     | <b>ARFRIPS</b>                | 10 impasse Pierre Baizet - CS 10422 - 69338 LYON Cedex 09                      |
|                     | <b>ASSISTEAL FORMATION</b>    | 68 Cours Albert Thomas - 69008 LYON  |
|                     | <b>CEFI</b>                   | 11 rue d'Alsace Lorraine - 69500 BRON  |
|                     | <b>ECOLE ROCKEFELLER</b>      | Ecole Rockefeller - EIASS de Lyon - 4 avenue Rockefeller - 69373 LYON Cedex 08 |
|                     | <b>ESSSE</b>                  | Le Sémaphore 20 rue Claire - CP 320 - 69337 LYON Cedex 09                      |
|                     | <b>GRETA LYON METROPOLE</b>   | Lycée la Martinière Montplaisir– 61 rue Antoine Lumière - 69372 LYON Cedex 08  |
|                     | <b>GRETA NORD ISERE</b>       | Lycée Ella Fitzgerald - route nationale - BP 40 - 69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL    |
|                     | <b>GRETA DU RHONE</b>         | Lycée Barthélémy Thimmonier - 160 avenue André Lacassagne - 69210 L'ARBRESLE   |
|                     | <b>IFAS SIMON ROUSSEAU</b>    | 1 avenue Simon Rousseau – 69270 FONTAINES SUR SAONE                            |
|                     | <b>IF2M</b>                   | 113 rue Marietton - 69009 LYON   |
|                     | <b>INFA AURA</b>              | 48 rue de Quivogne - 69002 LYON  |
|                     | <b>INSTITUT SAINT LAURENT</b> | 41 chemin du Chancelier - 69130 ECULLY   |
|                     | <b>LYCEE NOTRE DAME</b>       | 72 rue des Jardiniers – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE                           |
|                     | <b>POLE FORMATION SANTE</b>   | Bâtiment B02 - 16 rue Berjon - 69009 LYON                                      |
| <b>SAVOIE</b>       | <b>AFFA RA</b>                | 81 rue du Grand Arietaz - 73000 CHAMBERY                                       |
|                     | <b>CARREL</b>                 | Maison des Associations - 67 rue Saint-François de Sales - 73000 CHAMBERY      |
|                     | <b>GRETA SAVOIE</b>           | 88 avenue de Bassens - 73000 BASSENS   |
|                     | <b>INSTITUT SAINT LAURENT</b> | Fondation du Bocage – 340 rue Costa de Beauregard – 73000 CHAMBERY             |
|                     | <b>IREIS DE SAVOIE</b>        | 145 rue de la Chavanne - 73490 LA RAVOIRE                                      |
| <b>HAUTE-SAVOIE</b> | <b>AFFA RA</b>                | 675 route de Macully - 74330 POISY   |
|                     | <b>GRETA ARVE FAUCIGNY</b>    | 210 Quai du Parquet - BP 125 - 74134 BONNEVILLE Cedex                          |
|                     | <b>GRETA LAC</b>              | LP Germain Sommeiller - 2 boulevard Taine - BP 322 – 74008 ANNECY Cedex        |
|                     | <b>GRETA LAC</b>              | LP du Chablais - Chemin de Morcy - 74200 THONON LES BAINS                      |
|                     | <b>GRETA LAC</b>              | LGT Jean Monnet - 1 place de Lattre de Tassigny - 74106 ANNEMASSE              |
|                     | <b>IREIS DE HAUTE SAVOIE</b>  | 1 bis boulevard du Fier - BP 50082 - 74002 ANNECY Cedex                        |
|                     | <b>MFR LA CATIE</b>           | 6 route de La Catie - 74330 LA BALME DE SILLINGY                               |
|                     | <b>MFR LE BELVEDERE</b>       | 401 rue de Montagny - 74700 SALLANCHES   |
|                     | <b>UFCV</b>                   | Les Cantarines – 2 rue Louis Armand – 74000 ANNECY                             |